

Site officiel

**ÉTAT DE VAUD**

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

# 22\_INT\_17 - Interpellation Florence Bettschart-Narbel - Cata à la cathé : des déprédations inadmissibles.

Séance du Grand Conseil du mardi 1er février 2022, point 2.3 de l'ordre du jour

## Texte déposé

Le week-end passé, de nombreux tags « LGBT », ainsi que « CKP » ou encore « KTA » ont été apposés sur la Cathédrale de Lausanne, les taggeurs étant visiblement montés sur les échafaudages en place pour les travaux.

Ces tags ont des conséquences patrimoniales non négligeables, ce d'autant plus qu'ils sont faits sur la molasse de la cathédrale, qui « pompe » la matière des graffitis et est donc beaucoup plus compliquée à nettoyer.

Ces tags font suite à de nombreux autres graffitis dans la région de Lausanne, tel que relaté dans un article de 24heures du 31 janvier 2022 relatif à ceux faits sur le nouveau saut-de-loup ferroviaire à Renens. Il apparaît que toutes ces inscriptions sont faites dans des endroits dangereux, qui pourraient donner lieu à des accidents.

J'ai donc l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes s'agissant en particulier de la cathédrale de Lausanne :

- Quelles sont les mesures prises pour nettoyer les tags ?
- Quel est le coût de ces mesures ?
- Des plaintes pénales sont-elles déposées à l'encontre des auteurs ?
- Quelles mesures de protection peuvent être prises à l'avenir pour éviter ce genre de déprédations ?
- En cas d'accident, y a-t-il un risque que l'Etat de Vaud soit poursuivi en responsabilité ?

D'avance je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.

## Conclusion

Souhaite développer

**Secrétariat général du Grand Conseil**

Place du Château 6  
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500).

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo\_UnCryptMailto('qempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2g!'));

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).